



LES Rencontres DES AIDES-SOIGNANTS

L'aide-soignant : enjeux et défis d'une profession au cœur du prendre soin
Quelle place, quel rôle, quelles collaborations et avec quelles responsabilités ?

Edition Nationale
29 et 30 janvier
2026

LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Aide Soignante-case manager en équipe mobile de psychiatrie

Magali Pacini
ASD-case manager
Service Mobile et Ambulatoire de Proximité- SMAP
Pôle Centre- Le Vinatier

Baptiste Gaudelus
IPA -PSM
SMAP
Pôle Centre- Le Vinatier

Marie-Laure Lequeux
ASD-case manager
Equipe Mobile de Crise - EMC
Pôle Centre- Le Vinatier

NICEO
Formation



Parcours professionnel Baptiste Gaudelus, IPA Psychiatrie Santé Mentale

- IDE (1999)
- 10 ans à St Jean de Dieu (Psychiatrie Service publique): unité intra / urgences / CMP)
- 10 ans au centre référent de réhabilitation psychosociale (CH le Vinatier, Pr Franck)
- Activités: Evaluation initiale / ETP / TCC / Remédiation cognitive / **case management**
- DE IPA - santé mentale et psychiatrie (2020)
- **Equipes mobiles pôle centre rive gauche (2020)**





Parcours professionnel Magali Pacini ASD

- ASH le Vinatier (2009)
- UHSA
- **DE Aide Soignante (2015)**
- Unité intra pôle Centre (2015-2020)
- **Equipes mobiles pôle centre rive gauche (2021)**
- **Fonction case manager (2024)**
- **DU Case Management (2025)**





Parcours professionnel Marie-Laure LEQUEUX ASD

- **DE Aide Soignante (2006)**
- MAS du Ch le Vinatier de 2006-2013
- Unité des troubles du neurodéveloppement de 2013-2018
- Unité intra pôle centre de 2018-2022
- **Equipes mobiles pôle centre rive gauche (2022)**
- **Fonction case manager (2024)**



Les équipes mobiles se basent sur le modèle **FACT**.
Que signifie l'acronyme **FACT** ?

- **F**lexible > Flexible
- **A**ssertive > Intensif
- **C**ommunity > Dans la communauté
- **T**reatment > Suivi / soins





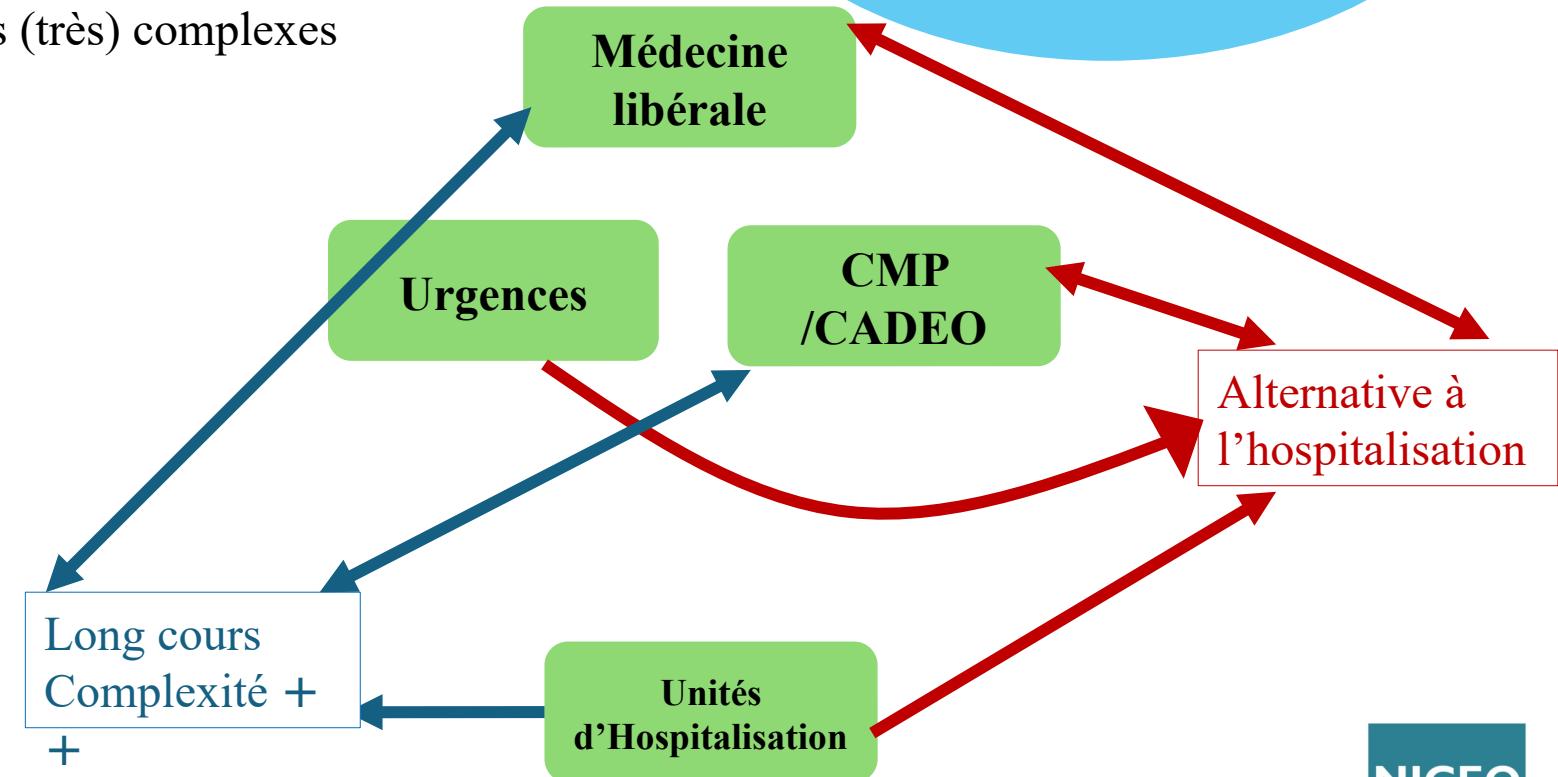
Missions Equipes Mobiles Pôle Centre

1. EMC: Alternative à l'hospitalisation

TraITEMENT de la crise (rupture d'équilibre/ dépassement du seuil de tolérance) – 3 mois renouvelable

2. SMAP: Prise en charge durable des patients (très) complexes

Pas de limitation de durée





ASD, un rôle
propre ...



- **VAD en binôme** ASD/Infirmiers ou Psychiatre ou Assistante sociale ou Pair aidant...
- **Accueillir, évaluer, accompagner la personne**
- **Planifier et assurer les soins** délégués par l'infirmier ou le psychiatre
- **Dispenser des soins d'hygiène et de confort** (évaluation, collaboration, transmission)
- **Collaborer aux soins préventifs et curatifs :**
- Initier ou participer aux **actions d'amélioration du bien-être et du confort**
- **Promouvoir l'autonomisation de chaque personne** en fonction de son projet individuel
- Participer à l'organisation des activités et **accompagner dans des démarches éducatives, sociales, administratives**
- Assurer l'accompagnement de la personne, en fonction de son degré d'autonomie, pour **se rendre à une activité, effectuer des achats ou pour toutes missions de soins**

ASD, un rôle propre

...

- **VAD en binôme** ASD/Infirmiers ou Psychiatre ou Assistante sociale ou]
- **Accueillir, évaluer, accompagner la personne**
- **Planifier et assurer les soins** délégués par l'infirmier ou le psychiatre
- **Dispenser des soins d'hygiène et de confort** (évaluation, collaboration, transmission)
- **Collaborer aux soins préventifs et curatifs :**
- Initier ou participer aux **actions d'amélioration du bien-être et du confort**
- **Promouvoir l'autonomisation de chaque personne** en fonction de son projet individuel
- Participer à l'organisation des activités et **accompagner dans des démarches éducatives, sociales, administratives**
- Assurer l'accompagnement de la personne, en fonction de son degré d'autonomie, pour **se rendre à une activité, effectuer des achats ou pour toutes missions de soins**

- **VAD en binôme ou seul**
- **Adapter l'intensité de la prise en charge** à domicile à l'intensité des besoins
- S'inscrire dans la dynamique de **travail en réseau**
- En collaboration avec la personne et l'équipe pluri professionnelle, participer à **l'élaboration d'un projet de soins axé sur le rétablissement**
- Fournir une **intervention en cas de crise**
- Surveiller et évaluer **continuellement l'amélioration de la qualité de vie**, l'atteinte des objectifs et signaler les modifications nécessaires au projet de soins du patient

Et des missions spécifiques

Les Rôles du Case Manager



Phase 1 = Engagement

- Faire connaissance
- Construire lien de confiance
- Recherche des motivations de l'usager

Phase 2 = fonctions de base CM

- **Evaluation** des besoins de la personne (= Bilan clinique et fonctionnel)
- **Elaboration d'un plan d'intervention**
- **Mise en lien** avec les services / ressources locaux (institutionnelles et informelles) nécessaires et disponible
- **Mise en œuvre des actions relevant du champ de compétences du CM**
 - + Psychoéducation et Plan de crise
- **Suivi des interventions / coordination des intervenants / évaluation continue (Monitoring)**
- **Défense des droits** de l'usager (Advocacy)
- + **Mise en œuvre directe des actions** par le CM (dans son champ de compétences) dont
 - Psychoéducation
 - Plan de crise



Les Rôles du Case Manager

	Soutien	Traitements	Réadaptation	Développement du potentiel
Focus	La satisfaction des besoins fondamentaux de la vie quotidienne	La réduction des symptômes	Développement d'habiletés et soutien dans un environnement de vie adapté	La satisfaction et l'estime de soi

- Il est indispensable qu'une petite équipe d'environ 4 professionnels de l'EM se forme autour du patient
- C'est le rôle du CM de constituer cette petite équipe « sur-mesure ». En fonction des besoins, du profil du patient ainsi que des spécificités de chacun des professionnels.
- Spécificités du professionnel : son métier, son caractère, ses compétences spécifiques (expériences pro, affinités avec certains sujets : parentalité, addictologie...) , tout ce qui peut être utile à la prise en charge ou à la création de lien avec le patient.



LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

NICEO
Formation

Formations au case management

Plusieurs formats de formation existent:

Introduction au case management => différents organismes de formation

(3 à 5 jours)

- concepts du CM
- Outils de base du CM (évaluation / coordination)

Diplômes Universitaires de Case Management

Approfondissement sur un modèle spécifique de case management (3 à 5 jours)

- Philosophie et indications spécifiques (Psychoses débutantes / MAIA / modèle basé sur les forces...)
- Outils et compétences spécifiques



LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRES
LYON MÉTROPOLE



DIPLOÔME UNIVERSITAIRE
CASE MANAGEMENT EN SANTÉ MENTALE
ET NEURODÉVELOPPEMENT
2025 2026

CE DIPLOÔME A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE À DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA SANTÉ OU DU MÉDICO-SOCIAL D'ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PRATIQUE DE CASE MANAGEMENT DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ MENTALE ET DU NEURODÉVELOPPEMENT.

Objectifs pédagogiques de la formation :

- › Favoriser l'engagement de l'usager dans les soins par des techniques d'entretien et de communication adaptées
- › Identifier les besoins de santé globale de l'usager via l'analyse de sa situation clinique et de son fonctionnement
- › Adapter sa pratique à la situation particulière de l'usager (diagnostic, staging clinique, stade de rétablissement)
- › Co-construire un plan d'aide et d'accompagnement individualisé et ses modalités de suivi et d'évaluation
- › Définir les interventions requises et leurs fréquences à court et moyen terme
- › Spécifier les intervenants internes et externes de chaque composante du plan
- › Instaurer un suivi actif et coordonné d'intensité variable
- › Accéder aux droits sociaux en lien avec les MDPH
- › Maintenir ou restaurer les liens sociaux, scolaires et/ou professionnels
- › Favoriser l'autodétermination en vue du rétablissement
- › Informer les aidants familiaux par la psychoéducation
- › Favoriser l'adhésion aux associations d'usagers

Responsable pédagogique : Pr Nicolas Franck

Coordination pédagogique du diplôme :
Dr Romain Rey et Bénédicte de Martene
romain.rey@ch-le-vinatier.fr
benedicte.de-martene@ch-le-vinatier.fr

Renseignements pédagogiques et pré-inscription :
Nathalie BREURE
nathalie.breure@ch-le-vinatier.fr

Université Claude Bernard Lyon 1
formation-diplomante2@univ-lyon1.fr
Antenne Santé 8 Avenue Rockefeller, 69373 Lyon cedex 08

MODALITÉS PRATIQUES

Durée de la formation : 1 an (130 heures)

Enseignement théorique : 76 heures + 20 heures de lecture + 8 heures de simulation par jeux de rôle entre pairs

Enseignement pratique : 20 heures (mise en œuvre, supervisée par le tuteur pédagogique, d'une pratique de case management sur son lieu d'exercice)

Autres : 6 heures de stage

Lieux des cours : Bâtiment 416 au Vinatier, 95 bd Pinel 69500 Bron.

Horaires : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Tarifs du diplôme :

Formation Initiale (FI) : 900 € (droits de scolarité compris)
Formation Continue (FC) : 1 800 € (droits de scolarité compris)

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE DES PARTICIPANTS

- › Assistants sociaux
 - › Educateurs spécialisés
 - › Ergothérapeutes
 - › Infirmiers et Infirmiers en Pratique Avancée
 - › Internes de psychiatrie
 - › Pair aidant ayant obtenu le DU de pair-aidance
 - › Psychiatres et Psychiatre en formation de la CEE
 - › Psychologues
 - › Psychomotriciens
- Toute personne n'ayant pas de diplôme décris au-dessus, une dérogation est possible au vu de l'expérience et des diplômes obtenus.

VALIDATION

Modalités du contrôle des connaissances :

- › assiduité (indispensable pour se présenter à l'examen)
- › 1 mémoire
- › 1 examen écrit (durée : 1 heure, 50 % de la note)
- › soutenance orale du mémoire (le jour de l'examen écrit, 50 % de la note)

Conditions d'obtention du diplôme : mise en œuvre, supervisée par le tuteur pédagogique, d'une pratique de case management sur son lieu d'exercice et moyenne à chacune des épreuves. Une seule session.

LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

clap
Centre lyonnais
des Aidants en Psychiatrie

réhabilitation
psychosociale

Focal
Formation continue
et alternance

NICEO
Formation

Mémoire = récit de prise en charge : Monsieur PAUL*

Rencontre EM

Mars 2022- hospitalisation de 3 ans
Projet de sortie foyer APF
Séjour d'essai (3 mois)

66 ans
Trouble bipolaire
Hémiplégie droite + Dysphasie
Fauteuil roulant
Relation aux soignants « difficile » (opposition aux médecins)
Tensions fréquentes dans la relation aux autres (prosélytisme religieux)



Diplôme Universitaire

DU CASE MANAGEMENT PSYCHIATRIE ET NEURODÉVELOPPEMENT
2024/2025

Mémoire pratique

Le rôle de l'aide-soignant(e) en tant que Case Manager dans le modèle FACT pour un utilisateur ayant des besoins de haute intensité

Magali PACINI

sous la direction d'Antoine SIMON et Baptiste GAUDELUS
Sociologue – CH Le Vinatier IPA – CH Le Vinatier

Membres du jury : Professeur Nicolas FRANCK Psychiatre PUPH – CH Le Vinatier
Bénédicte DE MARTENE Neuropsychologue – CH Le Vinatier

Vignette Clinique Monsieur PAUL

Phase 1 (avril –octobre 2022) Objectif = maintien dans la structure APF

Suivi: IDE (CM) /Psychiatre / AsS / ASD

Rythme VAD: 2X/ sem => 1X/ 15 jours

=> Stabilisation clinique et traitement

=> Augmentation autonomie

Bilan ergo

Permis fauteuil électrique (ASD ++)

Rencontre sociologue (autonomie décisionnelle / relationnelle)



LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE



NICEO
Formation



Vignette Clinique Monsieur Paul.

Phase 1 (avril –octobre 2022) Objectif = maintien dans la structure APF

Phase 2 (octobre 2022 – novembre 2023) Objectif = Projet de logement pérenne

Relai CM IDE=> ASD / Relai Psychiatre => IPA

(+ IDE / AsS / Sociologue / Ergo)

Rythme VAD: 1/ 15 jours ; 1/ semaine si besoin

Diminution progressive des traitements

Mise en place d'aides à domicile

Recherche structure d'hébergement (résidence autonomie) / visites

Démarches administratives / liens avec la curatrice

Installation / étayage dans le nouveau logement





Vignette Clinique Monsieur Paul.

Phase 1 (avril –octobre 2022) Objectif = maintien dans la structure APF

Phase 2 (octobre 2022 – novembre 2023) Objectif = Projet de logement pérenne

Phase 3 (novembre 2023 – juillet 2025) Objectif = Autonomie

Equipe: ASD (CM) / IPA / Sociologue / IDE

Rythme VAD < 1/ 15 jours

Demande de **diminution puis arrêt des aides à domicile**

Soutien de la demande (curatelle et résidence+++) / évaluation

Perspectives: maintien d'un suivi minimal au long cours relai mèd G





Vignette Clinique Monsieur PAUL

Phase 1 (avril –octobre 2022) Objectif = maintien dans la structure APF

Phase 2 (octobre 2022 – novembre 2023) Objectif = Projet de logement pérenne

Phase 3 (novembre 2023 – juillet 2025) Objectif = Autonomie

Phase 4 – Juillet 2025 à ce jour : Coordination et Projet à Long Terme

- Évaluation médicale et mise en place de traitements (antidépresseurs, compléments alimentaires).
- Coordination des aides à domicile (infirmiers, auxiliaires de vie, portage de repas, matériel adapté).
- Collaboration avec la famille et la curatrice.
- Évaluation par l'Équipe Mobile Post-AVC prévue le 8 janvier 2026.
- Réflexion sur un projet de logement ou la mise en place d'un SSIAD.





ROLE CLE AIDE-SOIGNANT CASE-MANAGER

Coordination et Collaboration

- Coordination entre les professionnels (médecins, infirmiers, auxiliaires de vie).
- Suivi personnalisé adapté à l'évolution du patient.
- Communication avec la famille et la curatrice.
- Planification et ajustement des soins.





MERCI DE VOTRE ATTENTION

